

Parc national des Pyrénées

Orientation 12: Encourager les initiatives en faveur de l'éco-construction

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

- **MESURE DE PLANIFICATION**

- Élaborer un cahier des charges « développement durable » des aménagements.

- **MESURES LIEES A L'HABITAT**

- Initier des démarches d'éco-hameaux ou d'éco-lotissements ;

- Initier des villages pilotes autonomes sur le plan énergétique ;

- Soutenir des rénovations ou des constructions innovantes et de qualité et favoriser l'éco-construction et l'écorénovation (performance énergétique, diminution des consommations énergétiques des bâtiments publics).

- **MESURES DE FORMATION ET D'INFORMATION**

[...]

- Renforcer la formation des artisans pour développer des méthodes de construction intégrant, de façon complémentaire, les savoir-faire locaux et la performance énergétique.

Contributions attendues des communes

- Étudier, à chaque nouveau projet, la possibilité d'intégrer des critères de performance énergétique ambitieux et de recours aux énergies renouvelables ;

- Permettre la diffusion des savoir-faire en ouvrant les chantiers aux artisans lors d'opérations exemplaires sur des bâtiments publics ;

- Initier des projets innovants et associer l'établissement public du Parc national des Pyrénées et ses partenaires.

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Soutient les communes ayant un projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment ou éco-hameau performant énergétiquement ;

- Mobilise des partenaires techniques notamment par des conventions.

Parc national des Pyrénées

Principaux autres partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales, CAUE, ADEME, ARPE, CAPEB, DDT, DDTM, PACT Béarn Bigorre, CERCAD, DREAL, FEEBAT, Commissariat de massif des Pyrénées...

Page 109 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2363

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-15 14:18